



SECURITE GENERALE - UTILISATION SSI



2h00



8-10 pers. par session



40 % théorie
60 % pratique



Aucun pré-requis



REFERENCE REGLEMENTAIRE

Article R.4227-38 du Code du Travail : « (...) le devoir, pour toute personne apercevant un début d'incendie de donner l'alarme et de mettre en oeuvre les moyens de premier secours, sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés. »



PERSONNES CONCERNEES

Toutes les personnes assurant les fonctions sécurité dans l'entreprise ou en charge de l'exploitation d'un SSI.



OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement du système de sécurité incendie de son établissement.



VALIDATION

QCM d'évaluation des acquis / Attestation de stage.



ACCESSIBILITE PSH

S'assurer que toutes les conditions sont remplies pour accueillir les personnes en situation de handicap.



LIEU

Intra-Entreprise

La formation intra-entreprises a lieu dans les locaux du client. Elle signifie que tous les participants à cette formation sont salariés de la même entreprise. Il s'agit en quelque sorte d'une formation privée. La session lui est propre.



DELAI

A partir de 8 Jours

Le délai d'accès à la formation est variable en fonction du planning du formateur et de vos besoins. Nous vous invitons à prendre contact avec nous. Nous traitons vos demandes sous 48 heures.



TARIFS

Nous consulter

Un devis est établi en fonction des informations et de la demande du client (durée, choix du type de formation ...).

Pour toute(s) demande(s), vous pouvez nous contacter à : secretariat@leboucher-incendie.fr



MODALITES PEDAGOGIQUES

Théorie : Prévoir une salle pour la présentation du support.

(Pour une meilleure visibilité, il est recommandé de posséder un téléviseur LCD ou un écran plasma avec prise HDMI). Dans le cas contraire, le formateur possède un vidéoprojecteur.

Pratique : Le formateur dispose de son véhicule entièrement équipé (générateur de flammes gaz, extincteurs, clé USB SSI, perche ...).

Une liste des participants peut être demandée avant chaque session.



PROGRAMME

- Objectifs et constitution d'un SSI.
- Respect des règles d'efficacité et de bon fonctionnement de l'installation.
- Actions à mener en cas d'alarme ou de dérangement.
- Savoir déclencher manuellement puis réarmer le système d'alarme.
- Identifier et savoir interpréter l'adresse sur un SSI.
- Faire une levée de doutes.
- Intervention sur travaux dans des locaux sous détection incendie.
- Opérations effectuées par entreprise en charge de la maintenance.
- Visite de l'établissement, repérage des DM (déclencheurs manuels), des détecteurs, des sirènes.
- Validation des compétences par un questionnaire interactif.
- Evaluation des participants (théorie et pratique) par le formateur.



02.33.79.48.00



33 bis, route de Granville
50300 Marcey-les-Grèves



contact@leboucher-incendie.fr

www.leboucher-incendie.fr



Scannez et découvrez !

